

TRANSPORT

DÉLINQUANTS DE LA ROUTE

— Mariella Collini

Le mois de mai, à l'image de ceux de septembre et d'octobre, se démarque habituellement par un nombre d'infractions élevé au Code de la sécurité routière. Selon la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les pénalités les plus fréquentes visent les infractions pour excès de vitesse, pour l'omission de se conformer à un panneau d'arrêt, à un feu rouge ou au port de la ceinture de sécurité et enfin, pour distraction au volant. Voici le bulletin de conduite des automobilistes de la région.

En 2020, les automobilistes de l'Abitibi-Témiscamingue ont commis 13 678 infractions¹ au Code de la sécurité routière entraînant l'inscription de points d'inaptitude. Il s'agit d'une diminution (-13 %) par rapport à l'année précédente, ce qui s'expliquerait par les mesures sanitaires liées à la COVID-19, selon la SAAQ. Si l'année 2020 présente le plus faible volume d'infractions pour la majorité des régions depuis 2011, ce n'est toutefois pas le cas pour l'Abitibi-Témiscamingue. Au prorata des titulaires d'un permis de conduire (pour 100 000), le taux d'infractions, toutes catégories confondues, s'établit à 13 310 dans la région. Il s'agit d'un taux supérieur à l'ensemble de la province, classant l'Abitibi-Témiscamingue au 6^e rang des régions détenant les taux les plus élevés. Il s'agit d'une détérioration par rapport à l'année précédente (8^e rang).

À l'instar de l'ensemble de la province, les excès de vitesse représentent le plus grand volume d'infractions commises sur les routes par les automobilistes de la région. Avec un taux de 11 529 infractions par 100 000 automobilistes, l'Abitibi-Témiscamingue se classe au 3^e rang provincial, toujours en 2020. Néanmoins, il appert que le taux d'infractions pour grand excès de vitesse est moins élevé dans la région comparativement à la province (91 c. 103), la situant au milieu du peloton (9^e rang) des régions du Québec.

Parmi les autres comportements à risque pour la sécurité routière, les automobilistes

de la région se démarquent défavorablement quant aux infractions liées au port de la ceinture de sécurité ainsi qu'à la distraction au volant (p. ex. : usage d'un appareil électronique). Les taux par 100 000 titulaires d'un permis de conduire placent l'Abitibi-Témiscamingue respectivement au 1^{er} et 4^e rang provincial.

Plus favorablement, l'Abitibi-Témiscamingue arrive au 12^e et 15^e rang quant aux taux d'automobilistes qui ne respectent pas l'arrêt obligatoire à un feu rouge ou à un panneau d'arrêt, avec des taux étant deux à trois fois moins élevés qu'à l'échelle de la province.

Infractions au Code criminel

Le volume de délits de la route en vertu du Code criminel (p. ex. : affaiblissement de la

capacité de conduire, conduite dangereuse, délit de fuite, etc.) s'élevait provisoirement à 161 dans la région en 2020; un volume qui couvre 60 % des dossiers qui ont été officialisés par les tribunaux au moment de la compilation. De ce nombre, 154 infractions étaient reliées à la conduite avec capacités affaiblies en raison de la consommation d'alcool ou de drogue. Avec un taux d'infractions établi à 150, l'Abitibi-Témiscamingue se situe au-dessus de la moyenne provinciale (83), se maintenant au 2^e rang au Québec. Finalement, parmi les sanctions possibles à la suite d'un délit au Code criminel, 254 suspensions immédiates du permis de conduire ont été imposées aux automobilistes de la région ayant conduit sous l'effet de l'alcool, pour un taux de 247 (158 au Québec), ce qui positionne l'Abitibi-Témiscamingue au 3^e rang provincial. ■

Nombre d'infractions¹ des cinq infractions les plus fréquentes au Code de la sécurité routière et taux par 100 000 titulaires de permis de conduire selon la région de résidence

> Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2020

	Abitibi-Témiscamingue		Québec
	Nombre	Taux	Taux
Infractions au Code de la sécurité routière	13 678	13 310	11 724
Excès de vitesse	11 529	11 219	8 774
Omission de se conformer à un panneau d'arrêt	501	488	1 511
Omission de se conformer à un feu rouge	254	247	430
Distraction au volant	367	357	316
Omission de porter la ceinture de sécurité	510	496	268

Note : 1. Les données regroupent les infractions où la personne est reconnue coupable de l'une de ces situations : elle paie l'amende, elle envoie un avis de reconnaissance de culpabilité ou elle est reconnue coupable par le tribunal ou le greffier. En raison de délais qui existent entre l'infraction et la condamnation, les données 2020 sont provisoires, couvrant 97 % des dossiers complétés.

Source : Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), **Infractions et sanctions routières 2011-2020**, janvier 2022.

EMPLOI

MAIN-D'ŒUVRE RECHERCHÉE

— Mariella Collini

Le 28 avril dernier, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue participait au colloque *Stratégies et pratiques pour une attraction inclusive des talents dans les régions éloignées du Québec* afin de présenter un bilan du marché du travail. Regard approfondi sur l'un des aspects abordés, soit les caractéristiques des postes vacants dans la région.

Selon l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS), les employeurs de la région ont déclaré 4 240 postes vacants au quatrième trimestre de 2021, soit un nombre deux fois plus élevé qu'à la même période en 2019 (1 925). Il est important de signaler que les troisième et quatrième trimestres de 2021 marquent des volumes de postes vacants inégalés (4 310 et 4 240) depuis le début de l'enquête en 2015.

La dernière année a aussi donné lieu à une augmentation considérable du nombre de personnes salariées (+10 %). L'importante croissance des postes vacants comme des emplois salariés occupés coïncide avec la reprise des activités économiques ainsi que du retrait graduel des mesures sanitaires tout du long de l'année 2021. Quant au taux de postes vacants, soit la proportion de postes non pourvus par rapport à l'ensemble de la demande de main-d'œuvre (postes salariés occupés et vacants), il a doublé par rapport au quatrième trimestre de 2019, pour s'établir à 5,6 % à la fin de l'année 2021.

■ Caractéristiques des postes vacants

À la fin de l'année 2021, 90 % des postes vacants étaient liés à des emplois permanents, soit une proportion plus élevée que les trimestres 2019 et 2020. Du côté des postes vacants de très longue durée, soit depuis 90 jours ou plus, leur nombre a doublé en un an pour atteindre 2 060 au quatrième trimestre 2021. De ce nombre, 1 810 l'étaient depuis 120 jours ou plus, ce qui correspond à 43 % de tous les postes vacants comparativement à 29 % l'année précédente. En vue de remédier au roulement des effectifs ou pour se prémunir face à une plus grande rareté de la main-d'œuvre, les employeurs prévoient poursuivre leurs efforts de recrutement même s'ils parviennent à pourvoir le poste, une stratégie envisagée pour 62 % des postes vacants.

Quant au niveau de scolarité recherché par les employeurs, 42 % des postes vacants

ne requéraient aucune scolarité à la fin de l'année 2021, une proportion similaire à celle de 2019. Autrement, 16 % des postes sollicitaient minimalement un diplôme d'études secondaires et 33 %, un diplôme d'études professionnelles (DEP) et collégiales (DEC). La part des postes vacants qui nécessitent un DEP ou un DEC a augmenté depuis deux ans, tandis que celle exigeant minimalement un DES a plutôt diminué. La part des postes vacants nécessitant un diplôme universitaire est demeurée relativement stable au fil des trimestres.

Au quatrième trimestre de 2021, le salaire horaire moyen offert pour l'ensemble des postes vacants s'établissait à 23,60 \$ (21,80 \$ au Québec), en hausse de 3,80 \$

ou de 19 % comparativement au même trimestre de 2019 (5,6 % au Québec). La part des postes exigeant un DEP ou un DEC peut expliquer en partie la croissance du salaire offert en moyenne pour l'ensemble des postes vacants.

Finalement, les employeurs ont déclaré avoir utilisé les médias sociaux, les relations personnelles, les recommandations et les réseaux informels, le site Web de leur entreprise ainsi que les annonces d'offres d'emplois en ligne (autres que sur les sites gouvernementaux) comme principales stratégies de recrutement pour plus de la moitié de tous les postes vacants au quatrième trimestre de 2021. ■

Proportion des postes vacants selon certaines caractéristiques

> Abitibi-Témiscamingue, 4^e trimestre 2019 à 2021 et Québec, 4^e trimestre 2021

	Abitibi-Témiscamingue			Québec
	4 ^e trimestre 2019	4 ^e trimestre 2020	4 ^e trimestre 2021	4 ^e trimestre 2021
Nombre de postes vacants	1 925	3 010	4 240	238 140
À temps complet	75 %	76 %	83 %	76 %
Poste permanent	80 %	87 %	90 %	86 %
Durée de vacance - 120 jours ou plus*	n.d.	29 %	43 %	39 %
Poste en recrutement constant	n.d.	56 %	62 %	61 %
Niveau de scolarité minimal recherché				
Aucune scolarité minimale recherchée	44 %	35 %	42 %	39 %
Diplôme d'études secondaires	19 %	23 %	16 %	20 %
Diplôme d'études professionnelles ou collégiales	27 %	34 %	33 %	29 %
Universitaire	7 %	6 %	7 %	13 %
Année(s) d'expérience requise(s)				
Moins d'une année	69 %	64 %	62 %	58 %
1 an à moins de 5 ans	25 %	30 %	30 %	35 %
5 ans ou plus	7 %	6 %	8 %	7 %
Salaire horaire moyen offert	19,80 \$	20,90 \$	23,60 \$	21,80 \$

Notes : Un poste est vacant s'il satisfait aux conditions suivantes : il est vacant à la date de référence (première journée du mois) ou le deviendra au cours du mois; il y a des tâches à accomplir durant le mois pour le poste en question et l'employeur cherche activement une personne à l'extérieur de l'organisation afin de pourvoir le poste.

* Des changements apportés au questionnaire font que les données sur la durée de vacance ne sont pas comparables avec les trimestres antérieurs à partir du 1^{er} trimestre 2020.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires, totalisation personnalisée.

DÉMOGRAPHIE

GÉNÉRATIONS D'HIER À AUJOURD'HUI

— Mariella Collini

Statistique Canada a diffusé les récentes données du Recensement 2021 portant sur l'âge de la population, sous l'angle des générations. Encore aujourd'hui, les personnes issues du baby-boom représentent la plus importante cohorte générationnelle, suivie de près par la génération Y, soit les millénariaux. Aperçu des générations à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue.

Statistique Canada découpe la population en sept grandes générations¹, de tailles différentes. Chacune se compose de personnes qui se définissent par des caractéristiques et des valeurs communes qui tendent à distinguer leur génération des autres. Par leur vision de la société ainsi que le stade de la vie que traversent leurs membres, les générations transforment la société, que ce soit le marché du travail, la consommation de biens et de services ou l'offre de services attendus par la population.

Comme partout au Québec, à l'exception des régions de Montréal et du Nord-du-Québec, la génération du baby-boom, soit les personnes âgées de 56 à 75 ans en 2021, est la plus importante, avec plus du quart (28 %) de la population de la région. Comme ces personnes avancent en âge et que la mortalité y est plus élevée, le poids démographique de cette cohorte diminue d'un recensement à l'autre. Néanmoins, avec une génération complète ayant atteint l'âge de 65 ans d'ici moins de 10 ans, les pressions sur le système de soins de santé et de soins à domicile ainsi que sur les régimes de retraite devraient s'accroître.

La génération Y, soit celle composée des millénariaux (personnes âgées de 25 à 40 ans), constitue la deuxième cohorte en importance dans la région, représentant près du cinquième de la population (19 %). L'Abitibi-Témiscamingue se situe au 5^e rang des régions ayant enregistré une part élevée de millénariaux. La propension à quitter la région étant beaucoup moins élevée qu'auparavant parmi les jeunes, de même que le taux de retour qui croît chez les jeunes migrants peuvent possiblement être un facteur explicatif, davantage que la composante immigratoire qui joue en faveur des régions centrales. Selon les projections, les millénariaux deviendraient la génération avec le plus grand nombre de personnes d'ici les prochaines années.

Deux autres cohortes suivent, avec chacune 17 % de la population régionale, soit la génération X, âgée de 41 à 55 ans, et la génération Z, âgée de 9 à 24 ans. Fait intéressant, l'Abitibi-Témiscamingue compte parmi les quatre régions à dénombrer 10 % et plus de la population comprise dans la génération Z.

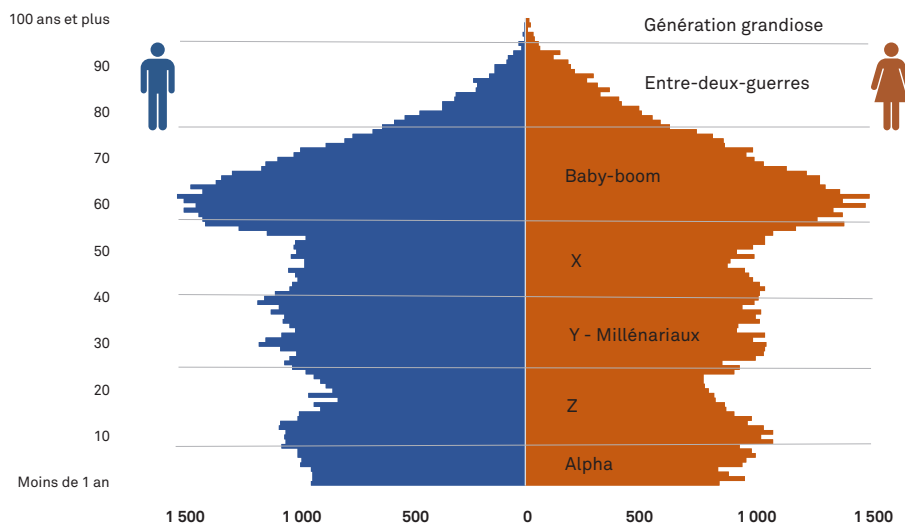
Finalement, les dernières générations parmi les plus âgées représentent, à elles deux, un peu plus de 7 % de la population régionale. Au fur et à mesure qu'elles prennent de l'âge, la part de ces générations tend à diminuer en raison de la mortalité.

LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILER ET LES GÉNÉRATIONS

En 2021, quatre générations cohabitent, en tout ou en partie, au sein de la population active âgée de 15 à 64 ans. Avec près de 6 personnes sur 10, la population en âge de travailler se compose surtout des millénariaux (31 %) et de la génération X (29 %). Ces deux générations sont suivies de

celle du baby-boom, avec un peu moins du quart de la population âgée de 15 à 64 ans. Ensuite, environ 1 personne sur 7 appartient à la génération Z (16 %). Cette configuration générationnelle parmi la population en âge de travailler dans la région est similaire à celle de l'ensemble du Québec. Une seule exception toutefois est la part des baby-boomers plus élevée dans la région qui devrait interférer sur l'offre de main-d'œuvre dans les prochaines années, ou sur la reconfiguration de la prise de la retraite. Il s'agit d'une caractéristique commune aux régions ressources, à l'exception de celle du Nord-du-Québec. Néanmoins, l'Abitibi-Témiscamingue se positionne au 5^e rang des régions avec les parts les plus élevées de personnes de la génération Z et Y. Ces quatre générations présentes sur le marché du travail ont toutes un rapport au travail très différent, alors que les plus jeunes puisent leur motivation au travail dans les défis et l'apprentissage et tendent vers un plus grand équilibre entre travail, famille et loisirs. ■

Pyramide des âges > Abitibi-Témiscamingue, 2021



Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir des données de Statistique Canada, Recensement de la population 2021, tableau 98-10-0026-01.
Source : Statistique Canada, **Portrait générationnel de la population vieillissante du Canada**, 2022.

SANTÉ

AU CŒUR DE LA SANTÉ

— Mariella Collini

Depuis le dépôt du *Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé*, les actions se multiplient pour améliorer l'accès aux services de santé. Coup d'œil sur l'évolution de celles et ceux qui prodiguent des soins dans la région.

Entre 2016 et 2020, le nombre de médecins, incluant les omnipraticiens et les spécialistes, est passé de 337 à 366 médecins actifs. Il s'agit d'une augmentation similaire à celle notée au Québec (9 %). Au prorata de la population, l'Abitibi-Témiscamingue dispose d'un moins grand nombre de médecins par 100 000 habitants qu'au Québec, avec 247 comparativement à 257. Il s'agit du ratio par habitant le plus élevé atteint jusqu'ici, tant dans la région qu'au Québec.

■ MÉDECINS DE FAMILLE

Le nombre de médecins de famille est passé de 205 à 247 entre 2016 et 2020, soit une croissance plus importante (20 %) que celle observée de 2011 à 2016 (+5 %). La part de femmes médecins (58 %) est relativement stable dans la région depuis 2016, mais en légère augmentation au Québec (55 % à 57 %). Si les médecins de famille de la région sont plus jeunes, en moyenne, qu'au Québec, l'écart s'amenuise. Ainsi, l'âge moyen est passé de 46,3 ans en 2016 à 48,0 ans en 2020, soit une hausse de 1,7 an contre 1 an au Québec (50,1 ans en 2020).

■ SPÉCIALISTES

À l'opposé des médecins de famille, les spécialistes ont vu leur nombre diminuer de 132 à 119 (-10 %) entre 2016 et 2020 (+2 % au Québec). Au prorata de la population,

il s'agit de 80 spécialistes par 100 000 habitants, ce qui est nettement inférieur au taux de la province (128). La part de femmes spécialistes dans la région se maintient (42 %), alors qu'elles gagnent en proportion au Québec (45 %). L'âge moyen des médecins spécialistes frôle la cinquantaine dans la région, comme au Québec. ■

✓ EN ATTENTE D'UN MÉDECIN

En Abitibi-Témiscamingue, en date du 1^{er} avril 2022, 13 522 personnes patientaient sur le Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), soit un nombre légèrement plus élevé qu'au début de l'année (13 152).

- > Abitibi : 172
- > Abitibi-Ouest : 1 535
- > Rouyn-Noranda : 4 680
- > La Vallée-de-l'Or : 5 466
- > Témiscamingue : 1 669

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), **Évolution du nombre de personnes inscrites au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) selon leur statut en 2022**.



Pour un survol de la pratique infirmière, consulter notre [article](#) rédigé en 2020.

Source : Institut canadien d'information sur la santé, **Base de données médicales Scott's** (BDMS). Les données comprennent les médecins avec des permis restrictifs pourvu qu'ils soient inscrits auprès du Collège des médecins du Québec. Elles excluent cependant les médecins résidents n'ayant pas terminé leur formation. La nature historique de la BDMS permet des analyses comparatives des tendances temporelles.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2455
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 100 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

ADN organisations, Rapport sur les préoccupations des jeunes de 12 à 35 ans concernant l'écocitoyenneté, Carrefour jeunesse emploi Abitibi-Est, 2022.

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), **Quelle est l'ampleur du déficit de logements au Québec?**, 2022.

Commission de la construction du Québec (CCQ), **Statistiques annuelles de l'industrie de la construction 2021**, 2022.

Conseil de gestion de l'assurance parentale, **Profil des prestataires 2019 du Régime québécois d'assurance parentale**, 2022.

Fondation de l'alphabétisation du Québec, **Indice de grande vulnérabilité dans plusieurs villes du Québec**, 2022.

Étude sur les implications d'un regroupement municipal La Morandière et Rochebaucourt, 2022.

Ministère de l'Éducation, **Taux de sortie sans diplôme ni qualification au secondaire – Édition 2022** et

Résultats des épreuves uniques de juin 2021 (diffusion en 2022).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), **Plan de mise en valeur du territoire public**, 2022.

Ministère de la Sécurité publique (MSP), **La desserte policière au Québec : profil organisationnel 2020**, 2022.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, **État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes, diagnostics pour 500 professions – Édition 2021**, 2022.

MRC Abitibi, **Matières résiduelles – Bilan 2022**.

Institut national des mines du Québec (INMQ), **Engins hybrides et électriques dans le secteur minier au Québec: perspectives, analyses et besoins de formation**, 2022.

Institut de la statistique du Québec, **Annuaire québécois des statistiques du travail 2011-2021**, 2022 et

Le Québec chiffres en main – Édition 2022.

Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), **Projet régional d'acquisition de connaissances sur les puits à proximité d'anciens dépôts en tranchée (DET) sur eskers aquifères en Abitibi-Témiscamingue**, 2021.

Bonne lecture !